

*Les crédits*

régions. Nous demandons au gouvernement du Canada de faire preuve d'initiative.

• (1300)

Nous invitons le gouvernement à solliciter la participation des gouvernements provinciaux; nous lui demandons de solliciter aussi la participation des municipalités et du secteur privé afin de lancer de nouveaux programmes et d'aider les jeunes cette année. Cette aide est essentielle pour susciter un sentiment d'espoir et de dignité chez les jeunes Canadiens, et j'espère que le ministre appuiera les initiatives prises en ce sens.

[Français]

**Mme Marie Gibeau (Bourassa):** Monsieur le Président, j'ai le privilège aujourd'hui de répondre à la motion présentée par l'honorable député concernant les mesures prises par notre gouvernement afin de réduire le taux de chômage chez les jeunes Canadiens. Je suis tout à fait d'accord avec mon honorable collègue sur la nécessité de faire tout en notre pouvoir pour aider les jeunes Canadiens à trouver un emploi. Et je voudrais parler tout particulièrement de la situation des jeunes dans la région de Montréal.

Depuis qu'il a été élu pour la première fois en 1984, notre gouvernement a travaillé assidûment à encourager les jeunes Canadiens à poursuivre leurs études, à réaliser leur plein potentiel scolaire et, une fois diplômés, à trouver un emploi enrichissant sur le plan personnel qui représentera leur contribution à la productivité du Canada.

Évidemment, l'honorable député sait, comme nous tous, que la conjoncture économique actuelle est difficile, non seulement au Canada, mais dans tous les pays industrialisés. Malgré cela, les jeunes font preuve d'initiative; loin de se décourager, ils font montre d'entrepreneuriat, ce qui aura certainement pour effet d'élever le niveau de vie des Canadiens durant la présente décennie et même au XXI<sup>e</sup> siècle.

Notre gouvernement fait de son mieux pour appuyer leurs efforts. En effet, c'est le septième été que nous mettons en place le programme Défi, programme qui relève du ministre d'État à la Jeunesse et qui a pour but d'inciter les employeurs à créer des emplois d'été intéressants pour les jeunes. L'avenir des jeunes Canadiens se situe à l'avant-plan des priorités de notre gouvernement. Je crois d'ailleurs que nous l'avons prouvé lorsque nous avons annoncé cette année que 143 millions de dollars seraient consacrés au programme Défi 91. Il s'agit là d'une augmentation de 3 millions de dollars par rapport au budget de l'an dernier.

En outre, sur ces 143 millions de dollars, 28,3 millions seront attribués à Défi 91 pour le Québec. Permettez-moi d'expliquer à l'honorable député les composantes de ce programme. L'une des composantes du programme Défi s'intitule Emploi d'été/Expérience de travail (EÉET). Elle vient en aide aux employeurs en leur offrant des subventions salariales qui leur permettront de créer des emplois pour les étudiants des niveaux secondaire, collégial et universitaire, mais tout spécialement pour ceux du secondaire qui ont plus de difficulté que les autres à trouver un emploi.

L'honorable député sera heureux d'apprendre que dans la région de Montréal, l'été dernier, notre gouvernement a dépensé plus de 4 millions de dollars dans le cadre de cette composante, et plus exactement 2 655 étudiants ont participé à un nombre total de 1 146 projets, ce qui leur a permis de recevoir une formation valable tout en gagnant de l'argent afin de poursuivre leurs études.

C'est avec plaisir que je puis dire à l'honorable député que cette année encore, la composante EÉET vient encourager la création de possibilités d'emplois s'alignant sur les priorités sociales du gouvernement dans le domaine de l'alphabétisation, de la lutte contre la toxicomanie et l'alcoolisme, de l'information sur le SIDA, de l'environnement et de la lutte contre la criminalité en milieu urbain.

De plus, le financement de la composante EÉET cette année a pour but d'inciter les employeurs à embaucher des membres des minorités visibles, des autochtones et des jeunes handicapés.

Au Québec, la somme affectée à la composante EÉET connaîtra une augmentation cet été puisqu'elle passera de 17,8 millions de dollars à 18,1 millions. Et mon honorable collègue certainement comprendra que l'été commence à peine et que nous ne savons pas encore tout à fait combien d'étudiants fréquentant des écoles de Montréal participeront au programme. Mais il y a tout lieu de croire que cette composante de Défi 91 remportera autant de succès que les étés précédents.

Le Programme Défi comporte aussi une composante intitulée Ateliers d'orientation au travail (AOT), qui donne aux décrocheurs du secondaire l'occasion de repenser leur décision de ne pas terminer leurs études. Ces ateliers s'accompagnent d'une expérience en milieu de travail afin d'encourager les décrocheurs à poursuivre leurs études ou, dans le cas contraire, à recevoir une formation pratique. Plus précisément, les ateliers offerts comprennent une formation de dynamique de la vie, des cours de gestion financière personnelle, des sessions sur le fonctionnement des entreprises, et cetera. Ces ateliers aident les jeunes à comprendre la formation et les études